



COMITÉ DIRECTEUR

Procès-verbal N° 14 du Mercredi 17 Juin 2026 à 18h00

Président de séance : Raphaël GOSSET
Secrétaire de séance : Yoann GERMAIN

Présents : Miguel VINCENT, Thierry CHARPENTIER, Damien MARCHOIS, Tony VASSAUX, Jean-Pierre BOIZARD, Michaël BERNARD, Annie SIMON et Patrick MELLINGER

Excusés : David GROUD, Anne-Laure PERNELET, Romain LAVIGNE, Guillaume ARNOULD, Éric CROSNIER, Emeric PETIAU, Céline DE OLIVEIRA, Jérôme SIMON et Maïté MAIURANO

Assiste : Lucas THOUÉ (Directeur du District des Ardennes)
Invité : Jean-Jacques DEMAREZ (Président CDA)

1. Accueil du Président

Le Président Raphaël GOSSET souhaite la bienvenue aux membres du Comité Directeur ainsi qu'aux personnes qui assistent à ce Comité Directeur. Il rappelle également la nécessité de répondre rapidement aux sollicitations dans cette période de forte activité (AG des clubs, Finales, évènements divers...)

2. Carnet noir

Le Comité Directeur a été profondément attristé d'apprendre le décès tragique d'Ali ANKI. Arbitre au FC Blagny-Carignan depuis 2009, Ali aura consacré plus de dix-huit ans de sa vie au football ardennais et à l'arbitrage. Dix-huit ans de présence, de dévouement et d'amour pour ce sport. Le Comité Directeur adresse à ses proches ses plus sincères condoléances.

3. Informations générales

AG de la FFF à Ajaccio (6 juin) :

Raphaël GOSSET a rapporté les principales décisions :

Création d'une L3 qui sera professionnelle avec 18 clubs, 2 montées et 3 descentes par saison. Un Trophée de France sera remis en fin de saison. Les clubs bénéficieront d'une aide au déplacement de 50 000 euros (plus pour les clubs Corses). La compétition L3 sera télévisée avec un match vedette le jeudi à 20h45 et un multiplex le samedi à 15h.



Pour donner suite à ce changement, la N1 et N2 seront rebaptisées respectivement N1 (ex-N2) et N2 (ex-N3).

Philippe Diallo a annoncé une enveloppe supplémentaire de 140 millions d'euros pour le développement du football amateur (plan de féminisation, Futsal, plan Outre-mer, territoires).

Environ 400 à 500 personnes étaient présentes pour cette AG Fédérale.

AG de la LGEF à Haguenau :

Le taux de présence était de 53 % des clubs régionaux. Le Président de la LGEF, Yann Leroy, avait annoncé que l'amende pour absence à l'AG de la LGEF était supprimée pour les clubs situés à plus de 200 km, à condition qu'ils se connectent en vidéoconférence.

Un seul club ardennais était présent physiquement (le plus éloigné – NORD ARDENNES).

Tous les textes réglementaires ont été votés largement. Des modifications ont été apportées pour féminiser les textes (joueur/joueuse, entraîneur/entraîneuse).

Sur les 9 Districts de la Ligue Grand Est, 5 (les plus petits) ont opté pour l'embauche d'un conseiller en développement associatif.

4. Conseiller en développement associatif

Le Directeur du District des Ardennes Lucas THOUÉ prend à son tour la parole et annonce que le choix pour le recrutement du poste de Conseiller en développement associatif s'est arrêté sur **Benjamin HUYGHE**. La condition posée est qu'il ne fasse plus partie de l'encadrement d'un club (ni coach, ni responsable technique) afin de se consacrer à 100 % au District des Ardennes. Son contrat sera établi prochainement et il démarrera le 17 août, en même temps que Thomas LAMBLLOT dans ses fonctions.

5. Approbation PV Comité Directeur N°13 du 27/04/2026 et du PV du Bureau du Comité Directeur N°5 du 26/05/2026 ainsi que les PV des Commissions

Après lecture et visionnage des documents, le procès-verbal N°13 du Comité Directeur du 27 Avril 2026, le PV du Bureau du Comité Directeur N°5 du 26 Mai 2026 et l'ensemble des PV des commissions du District des Ardennes sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

6. Locaux – Situation avec le Conseil Départemental

Yoann GERMAIN, Secrétaire Général du District des Ardennes a rapporté les échanges lors d'une réunion entre le District des Ardennes et le Conseil Départemental représenté par Cédric MIONNET concernant les changements d'ordre tarifaire. Les salles vont être facturées à partir de septembre 2026 avec une réduction pour les locataires de la Maison Départementale des Sports de -30%. Or, le bail signé en 2008 par Bernard GIBARU, ancien Président du District stipule la gratuité des salles. Malgré cela, un devis a été reçu pour les formations arbitres de septembre 2026 à 30 euros la demi-journée (soit 60 euros la journée, 120 euros si deux salles).

Yoann GERMAIN a donc indiqué que le District des Ardennes refusera de valider ce devis en l'absence d'un avenant sur le bail et d'une décomposition des loyers payés comme il avait été demandé quelques mois auparavant lors de la réunion. Cédric MIONNET a reconnu ne pas avoir eu de retour pour les éléments demandés et relance le service concerné. Il a aussi indiqué que les décisions prises n'étaient pas les



siennes et qu'il se devait de les faire appliquer.

Lucas THOUÉ a précisé que les formations Arbitres mobilisent environ 10 samedis consécutifs (4 en septembre, 4 en février, plus d'autres). Le coût potentiel serait donc élevé. Yoann GERMAIN a évoqué la piste de délocaliser les formations dans des clubs supports, comme cela se faisait par le passé en attendant de trouver une solution pérenne.

Par ailleurs, il est à noter que les loyers ont augmenté de plus de 10 000 euros entre 2009 et 2026 sans explications. Il est suggéré de prendre rendez-vous avec Boris Ravignon (Maire de Charleville-Mézières et Président d'Ardenne Métropole), notamment lors de l'AG.

Yoann GERMAIN évoque la piste d'acheter un bâtiment plutôt que de rester locataire, en citant l'exemple du District des Vosges. Raphaël GOSSET indique d'ailleurs que la 1^{ère} pierre a été posée et que c'est un projet à 1,2 million d'euros avec un prêt de 300 000 euros à taux zéro via la LGEF. Miguel VINCENT – Président Délégué a mentionné que les Vosges ont été fortement aidés par le Conseil Départemental. Il faudra donc une mobilisation générale pour traiter ce dossier d'envergure.

Il est à noter que d'autres associations ont déjà quitté la maison départementale des sports en raison de cette tarification (le CDOS, Comité Départemental de Karaté...).

7. Statut des éducateurs

Miguel VINCENT, Président Délégué présente le nouveau statut des éducateurs qui sera présenté en AG. Des échanges ont lieu sur ce sujet et il est à noter que la LGEF et la FFF emboîte le pas du District des Ardennes avec de nouvelles réflexions sur ce statut des éducateurs. Il a aussi été évoqué les échéances qui seront progressive à partir de 26-27, 27-28, puis 28-29 avec une application fidèle des points de règlement.

8. Formation parent-arbitre

Lucas THOUÉ, Directeur ainsi que Jean-Jacques DEMAREZ, Président de la CDA présentent ce projet initié par Bastien COURBET (Conseiller en arbitrage), déjà validé dans la Marne. Il s'agirait d'une première expérimentation nationale. L'objectif est de pallier la perte de jeunes arbitres (13-14 ans) qui abandonnent faute d'accompagnement et de sécurité face aux incivilités et pressions.

Le principe : des parents de jeunes arbitres suivraient une formation de 3 heures (lois du jeu simplifiées, gestion des conflits, rôle du parent-arbitre en cas d'incident) et joueraient un rôle officiel inscrit sur la FMI. Ils ne seraient pas rémunérés. Leur présence vise à mettre le jeune arbitre en confiance et à dissuader les débordements. Ils pourraient établir des rapports en cas d'incident.

Lucas THOUÉ a précisé que le parent serait inscrit comme officiel sur la FMI. Jean-Jacques DEMAREZ a insisté sur le cadre strict : les parents ne doivent pas déborder de leur rôle ni aller sur le terrain. La formation sera réalisée par Bastien COURBET, dans des clubs qui accepteront d'accueillir les sessions.

Des questions ont été posées sur l'extension possible à d'autres membres de la famille (frère, grand-parent). La réponse est que l'idée est de rester dans le cadre familial, mais la question sera remontée à Bastien COURBET.



Vote : POUR à l'unanimité des membres du Comité Directeur présents pour lancer l'expérimentation Parent - Arbitre

9. Assemblée Générale d'été – 27 juin

L'AG d'été se tiendra le **samedi 27 juin à 9h30** dans la salle de réunion de l'ancien lycée Simone Veil (Nouvelle Maison des Associations) à Charleville-Mézières. La salle a été obtenue à titre gracieux. Elle dispose d'un vidéoprojecteur, d'un micro et d'une capacité de 200 places.

Des difficultés ont été rencontrées pour trouver un lieu : Boulzicourt avait d'abord proposé une salle gratuite en semaine (vendredi soir), mais le match de l'équipe de France a conduit à décaler au samedi matin, avec un tarif passé de 80 à 400 euros. D'autres options (Dojo de la Maison Départementale des Sports, Villers-Semeuse, salle à Signy-l'Abbaye) ont été explorées avant de retenir la solution actuelle.

Ordre du jour de l'AG :

- Ouverture de l'AG par le Président du District des Ardennes et mot de bienvenue du Maire de Charleville-Mézières
- Prise de parole de Yann LEROY, Président de la Ligue Grand Est de Football
- Présentation des invités et paroles aux invités
- Approbation du PV de l'AG du 22 novembre 2025
- Paroles aux partenaires
- Election membre du Comité Directeur
- Modification Règlement Intérieur du District
- Présentation des modifications réglementaires validées en AG FFF (barème disciplinaire et Statuts types)
- Présentation du statut des éducateurs du District des Ardennes
- Récompenses aux champions 2025-2026
- Clôture de l'AG

Vote électronique : La LGEF prête au District des Ardennes le dispositif de vote électronique, il sera composé de boîtiers électroniques remis aux clubs pour voter ainsi que d'un ensemble ordinateur-récepteur. Toutefois afin de garantir la tenue des votes (en cas de panne système), des isolements seront demandés à la ville de Charleville-Mézières.

Logistique : Lucas THOUÉ doit visiter la salle en amont et récupérer les clés. Des bénévoles seront sollicités le vendredi pour l'installation. Un message WhatsApp sera envoyé.

Traiteur : Il n'a pas encore été commandé. Yoann GERMAIN se charge de contacter le Traiteur Partenaire la Gourmandine (Buffet campagnard et plateau de fromage). Les boissons seront commandées à Euro drinks (Saint-Julien), Partenaire du District des Ardennes la saison prochaine.

10. Candidature au Comité Directeur – Aurélien Champenois

Raphaël a proposé l'entrée d'Aurélien Champenois au comité directeur pour pourvoir le siège vacant. Sa candidature a été reçue le 20 mai, examinée par la CSOE le 27 mai et validée. Elle sera soumise au vote de l'AG du 27 juin pour porter le comité directeur à 20 membres.



Portrait rapide : Aurélien Champenois quitte le FC Liart-Signy en fin de saison (fin d'un cycle de 6 ans) et souhaite s'investir dans un nouveau projet. Il est décrit comme très terrain, notamment avec les jeunes avec une certaine expérience dans l'organisation d'évènements de grande ampleur.

11. Caisse de solidarité – Demande d'Anthony Guyon

Pour rappel, Anthony Guyon avait subi une agression lors d'un match opposant l'AS Boulzicourt à l'AS Franco-Turque et avait sollicité la caisse de solidarité. Des documents complémentaires avaient été demandés. Le bureau avait évoqué une aide de 750 euros. Après échanges, le Comité Directeur a décidé à l'unanimité des membres présents de porter cette aide à **1 000 euros**.

Par ailleurs, la situation de l'incendie du club AMC a été évoquée. Il est envisagé que le District des Ardennes se rapproche du club après l'établissement d'un état des pertes.

Lucas THOUÉ a rappelé que le règlement intérieur mentionne pour l'utilisation de la caisse de solidarité « *les cas dignes d'intérêt, notamment blessure grave avec conséquences importantes pour la situation de l'intéressé* ».

12. Labels fédéraux

4 clubs avaient déposé leur candidature avant le 15 décembre 2025 : FC Bogny, USA Le Chesne, FC Liart Signy et OCPAM. Un 5^{ème} club le FC Porcien avait candidaté pour le label École de Football Féminine.

Après examen, seul le FC Bogny remplit l'ensemble des critères d'attribution.

Les principaux freins identifiés sont le nombre insuffisant de très jeunes licenciées féminines, un manque de licenciés sur les U11, U12 et U13, et des difficultés à faire participer les équipes féminines aux plateaux requis.

Cependant, la saison prochaine, le label évoluera avec une nouvelle formule aux critères moins contraignants et des paliers progressifs, afin que davantage de clubs puissent être labellisés.

Le Comité Directeur valide à l'unanimité des membres présents le label pour le FC Bogny.

13. Bilan de la journée Marcassin

La journée s'est très bien passée et a dégagé un **bénéfice de 2 500 euros** (légèrement supérieur à la saison précédente). Des difficultés ont été rencontrées concernant le nettoyage et les ouvertures de sanitaires.

Le référent de cet évènement au Conseil Départemental devrait changer et il faudra prévoir des réunions en amont afin de bien délimiter les responsabilités de chacun (District, Conseil Départemental, Ardenne Métropole)

Lucas THOUÉ a souligné l'importance de diversifier les recettes face à la baisse annoncée des subventions



publiques. Ces événements tels que les Marcassins sont des rentrées d'argent qui pourront à terme compenser la baisse des subventions.

Suite à cette journée dédiée aux jeunes licencié(e)s U7, il a été évoqué de récompenser les bénévoles ayant participé à cet événement (environ une vingtaine de personnes hors salariés, plus des services civiques).

Des idées ont été mentionnées : t-shirt, mug, article du catalogue Fusion Graphique. La décision sera prise ultérieurement.

Le Comité Directeur valide l'achat de récompenses aux personnes bénévoles à l'unanimité des membres présents.

14. Rapports arbitres et observateurs

Tony VASSAUX – Président de la Commission de Discipline et Yoann GERMAIN – Président de la commission d'Appel Départementale font un point avec Jean-Jacques DEMAREZ – Président de la Commission des Arbitres sur le fait que trop peu d'arbitre utilise le portail officiel pour établir leur rapport informatiquement et dans les délais impartis. Il est aussi rappelé que l'usage de rapport d'arbitre papier et envoyé en photo par mail ne seront, pour la saison 2026-2027, plus pris en compte. Un rappel sera fait au prochain rassemblement Arbitre.

Pour information 80% des rapports arbitres ne transite pas par le service FOOT2000 alors que cela est une obligation notamment pour une question de sécurité des données et de respect de la RGPD. Les rapports envoyés par photo ou à la main sont souvent illisibles et ne laissent aucune trace exploitable en commission disciplinaire ou d'appel.

Jean-Jacques DEMAREZ a rappelé que des sanctions financières sont déjà prévues dans le règlement intérieur pour les arbitres ne respectant pas les délais. Il a annoncé la mise en place d'une formation d'observateurs en début de saison.

Nous déplorons aussi l'absence de rapports d'officiels lors de matchs arrêtés et lors de matchs avec des licenciés expulsés. Un rappel sera aussi fait sur l'obligation d'établir un rapport pour énoncer les faits survenus.

Concernant les observateurs, ceux-ci sont aussi soumis à l'édition d'un rapport lors de faits disciplinaires survenus lors d'un match, et cela au même titre que les arbitres. Nous déplorons encore trop souvent l'absence de rapport d'observateur qui peuvent apporter des éléments complémentaires lors de l'étude des dossiers disciplinaires.

Il est décidé par les membres présents du Comité Directeur qu'à partir de la saison prochaine, si un observateur ne remet pas de rapport lors d'un incident disciplinaire, il ne sera pas défrayé.

15. Réflexion sur les Coupes Jeunes

Damien MARCHOIS – Membre et Secrétaire de la Commission Jeunes a soulevé le fait que le District des Ardennes est le seul des quatre Districts de Champagne-Ardenne à accepter les équipes de Ligue dans



ses Coupes Jeunes, alors que les équipes Séniors ont des coupes réservées par Division.

Les finalistes des Coupes Jeunes sont souvent les mêmes équipes et notamment des équipes évoluant au niveau de la Ligue (CS Sedan Ardennes, OCPAM...), ce qui défavorise les équipes de District.

Plusieurs pistes ont été évoquées :

- Exclure les équipes engagées en Coupe Ligue
- Créer des groupes séparés pour les équipes de ligue
- Faire un sondage auprès des clubs afin de recueillir leur souhait

Lucas a appuyé la réflexion en citant les difficultés de reprogrammation des matchs de Coupe Jeunes pour les équipes évoluant en Ligue car celles-ci ont souvent des calendriers très chargés.

Damien MARCHOIS suggère aussi de soumettre cette problématique lors de la réunion de fin de saison Jeunes du 2 juillet 2026, puis de faire un retour aux membres du Comité Directeur afin de procéder à une éventuelle modification réglementaire lors du Comité Directeur du 15 juillet.

Il est aussi évoqué en parallèle la question des arbitres de Ligue désignés sur la Coupe Roger Marche, qui reste une coupe de District. Le système de nomination est potentiellement à revoir. Jean-Jacques DEMAREZ évoquera le sujet lors de la prochaine réunion de CDA.

16. Questions diverses

Tournoi des écoles de Bogny

Le FC Bogny organise chaque année un tournoi des écoles regroupant plus de 300 enfants (4 pôles scolaires). Le club demande au District des Ardennes de financer les médailles (environ 200 euros). Cette pratique est habituelle. Lucas THOUÉ a noté que certains groupes scolaires ne sont pas inscrits au dispositif Foot à l'École malgré les démarches de Jean-Louis et Thomas l'année précédente. Cet événement est l'occasion de fédérer de nouveaux participants au Dispositif Foot à l'École de la FFF

Le Comité Directeur vote à l'unanimité des membres présents l'achat des médailles.

Échanges interdistricts Champagne-Ardenne

Lucas THOUÉ indique que deux réunions en visioconférence ont eu lieu avec les trois autres Districts.

Les sujets abordés sont notamment la réforme des championnats, le statut des éducateurs ainsi que le calendrier prévisionnel interdistrict.

Concernant l'obligation d'un CFI sur les compétitions interdistricts U14, U16, U15 et U18 : le District des Ardennes doit voter. A noter que le District de la Haute-Marne a voté Pour, celui de la Marne aussi, le District de l'Aube a quant à lui émis des réserves pour le moment.

Concernant le U13 interdistrict : la Ligue impose un diplôme DF Coach Jeune ou DF Responsable École de Foot. La sanction en cas de non-respect de ces obligations et ce à compter du 1er mars est le retrait



d'un point par match si l'éducateur inscrit sur la FMI n'est pas titulaire du diplôme requis.

Cela peut sembler sévère mais cela est cohérent avec la démarche entreprise par le District des Ardennes sur le sujet du statut des éducateurs.

Vote : Pour 9 Contre 1, ce point est donc voté à la majorité des membres du Comité Directeur présents.
Pour la suite de ces échanges Interdistrict, des membres du Comité Directeur assisteront aux prochaines réunions en visioconférence (Damien MARCHOIS et/ou Miguel VINCENT).

Championnat U16 :

Patrick Mellinger – Trésorier du District mais aussi Président de l'US Flize a exposé la problématique du passage U15 à U18. Il est constaté qu'avec la réforme des catégories, de nombreux joueurs U15 se retrouvent sans solution adaptée à leur gabarit et risquent d'arrêter le football. Une réunion organisée par l'US Flize avec la présence du District des Ardennes a permis des échanges constructifs avec des visions éclairées de ce problème. Le District des Ardennes a donc souhaité donner la parole à tous les clubs des Ardennes afin de recueillir les souhaits et les potentiels engagement d'une équipe U16 pour la saison 2026 – 2027. Il est apparu que 8 équipes seraient intéressées par un engagement en championnat U16 District.

Les engagements ont donc été ouverts par Benoît CHAPPE - Responsable des Compétitions.

L'objectif serait idéalement d'atteindre au minimum 10 équipes pour disposer d'un championnat cohérent.

Yoann GERMAIN – Secrétaire Général a présenté des statistiques montrant effectivement une perte de 5,71 % de licenciés en U17 et une progression de 5,68 % en U15 et 9,68 % en U14, confirmant la nécessité d'agir.

Ce Championnat U16 sera un championnat interne au District ne permettant aucune accession en Ligue. Celui-ci est lancé à titre expérimental pour la saison 26-27, dans l'espoir de revenir à une architecture U13/U15/U17/U19 à terme.

Pause d'apaisement FFF

La pause Apaisement, déjà mise en place chez les Jeunes cette année, sera généralisée aux championnats Séniors pour la saison 2026 – 2027 conformément à la note de la Ligue Grand Est.

Les membres du Comité Directeur présent vote à l'unanimité pour la mise en place de ce dispositif à compter de la saison 2026 – 2027. Ce dispositif sera donc généralisé sur l'ensemble des catégories relevant du District des Ardennes.

Observatoire des comportements

Michael BERNARD – Membre du Comité Directeur et Président de Qui Vive Douzy a demandé qu'un bilan visuel de la saison (graphiques sur les cartons, incivilités, violences) soit préparé pour être présenté aux clubs pour servir lors de leurs assemblées générales et cela afin d'imager la violence et les conséquences de celles-ci.



Lucas THOUÉ confirme que cet outil existe déjà et qu'une extraction peut être faite sans problème et diffusée aux clubs sans difficultés.

Commission vétérans

Yoann GERMAIN – Secrétaire Général a évoqué l'absence de PV de la commission Vétérans et que des pistes d'amélioration et de potentielles modifications règlementaires sont signalées par les clubs.

Exemple : Des équipes jouant avec des licenciés de la Fédération de Football Belge en compétition belge et disposant d'une licence Loisir pour le championnat Vétérans en France, ce qui n'est pas interdit par le règlement actuel mais qui crée un réel problème sur le plan du niveau footballistique de ces joueurs.

Yoann GERMAIN a pris contact avec Renaud MARTIN – Président de la commission des Vétérans pour organiser une réunion avec les clubs Vétérans afin d'échanger et de faire une proposition au Comité Directeur pour faire évoluer les règlements des championnats Vétérans.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 22h00.

Prochaine réunion du Comité Directeur : 15 juillet 2026 à 18h00.

Le Président,

Raphaël GOSSET,

Le Secrétaire de séance,

Yoann GERMAIN,